

NOS SERVICES EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Le département d'éducation spécialisée accompagne et supporte les enfants ou adolescents dans leur apprentissage. Avec le patient, l'éducateur/trice spécialisé(e) travaille à accroître et à maintenir le niveau d'autonomie acquise, dans le but de faciliter l'intégration de l'enfant et de lui permettre d'être fonctionnel dans ses différents milieux de vie.

Domaine d'intervention

Les domaines d'intervention réfèrent au champ d'application du travail en éducation spécialisée, soit :

- Le développement d'apprentissages cognitifs liés au travail scolaire : attention, persévérance à une tâche, motivation, méthode de travail, adaptation de l'enseignement
- Le comportement social et affectif des élèves
- Les habiletés de communication : expression des besoins, stimulation du langage